

COMMISSION annuelle pour l'examen des projets de lois portant déclaration d'utilité publique des chemins de fer.

84-8-

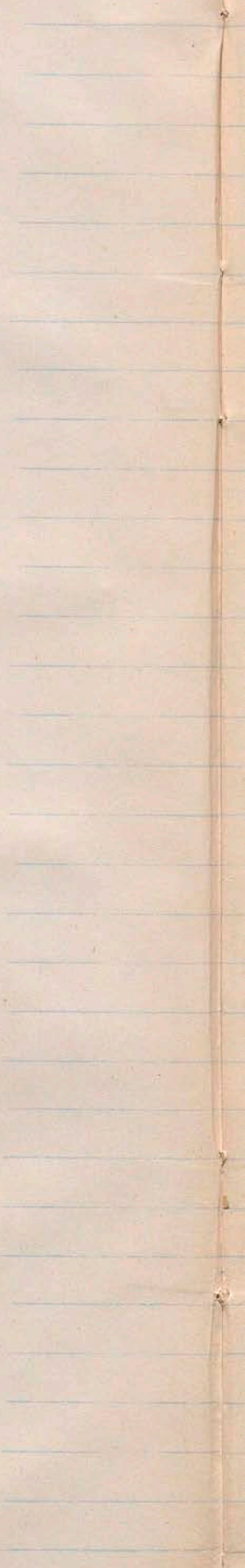
Nommée le 14 janvier 1889.

MM.

- | | | |
|------------------------|------------------------|-----------------------|
| 1 ^{er} BUREAU | { LOUBET. | |
| | { BROSSARD. | <i>Secrétaire</i> |
| 2 ^e BUREAU | { CHARDON. | |
| | { LA VALLEY. | |
| 3 ^e BUREAU | { COLONEL MEINADIER. | |
| | { LALANNE. | |
| 4 ^e BUREAU | { DIETZ-MONNIN. | |
| | { FOUCHER DE CAREIL. | |
| 5 ^e BUREAU | { A. COCHERY. | |
| | { CUVINOT. | |
| 6 ^e BUREAU | { KRANTZ. | |
| | { BÉRAL. | <i>Vice-Président</i> |
| 7 ^e BUREAU | { NOBLOT. | |
| | { MARION. | |
| 8 ^e BUREAU | { FÉRAY. | <i>Président</i> |
| | { OSCAR DE VALLEE. | |
| 9 ^e BUREAU | { BLAVIER. | |
| | { DE VERNINAC. | <i>Secrétaire</i> |

171

45
4



Scane e 16 Janvier 1889

Président e M. Tenay 2^e Esouy. 27 9 2 97
L'Commissary m...:

Président: M. Tenay 2^e Esouy,
Secrétaire: M. Brossard.

Ulle d'ad 2 nommer by ue. président:
M. Krantz.

Ulle d'ad 2 ue. révérend secrétaire
M. De Verrière.

M. Cochezy demande si le projet de Cantabrisa dent été
renvoyé à la commission de 1889.

M. Solara demande si ce projet ayant été
renvoyé à la commission m... l'ad... dent
être saisie de projet.

M. Cochezy et M. Blum demandent une
carte des hommes e... en 1888, min e...; un exem-
plaire vout être à la disposition e... d...
Le v... est levé e 1²/₂.
Le Président

L. Tenay

Seance du 27 Mars 1889.

Présidence de M. Féry.

Le Bureau est composé de :
Sont présents MM. Barol, Blaise, C. de Vallée,
Lévy. C. Meunier, D. G. Mérieux, Président
Louchet. D. Laroche & de Vermeire, Féry.

M. de Vermeire est nommé rapporteur de
projet de loi ayant pour objet l'appropriation
d'un terrain pour entretenir le chemin de fer de
la ligne de chemin de fer de Cambrai
M. Féry a lu le rapport sur le projet de
loi de loi de chemin de fer de Cambrai
à Montreuil - le 27 Mars 1889.

M. de Vermeire a lu le rapport de son
bureau et renvoyé le dossier à la commission
attendu que l'Assemblée n'a pas encore

la réalité c'est l'augmentation de la dette
l'indépendance financière pour nous.

M. Meunier dit qu'il a vu le projet de 1886
et depuis son rapport son rapport est de
1887; les conclusions de l'enquête ont été
le conseil de l'Assemblée n'a pas encore
l'Assemblée et le décret de la loi sur
l'Assemblée ou la situation financière de l'Assemblée
accélérer.

Depuis 15 jours, on nous a fait voir le
projet de loi et on nous a fait voir le
projet de loi qui a été renvoyé à la commission.

M. Meunier dit qu'il a vu le rapport de
la commission.

M. Bevil demande si l'avis est prouvé.
 Le Sénat, d'après M. Mequard, a pris une décision et
 le bureau a tenu à former une commission qui s'occupera
 d'une agression sur son simple.
 La Commission a tenu son 1er lien le renvoie à la commission
 de 1889 et de suite.
 Le renvoi est tenu de 2 h.

L. President

E. J. Gray

Séance de 6 Avril 1889.

Présidence de M. Gray.

La commission de 1885 et de 1889 réunie,
 désignant M. Gray comme président.

La discussion est ouverte sur la question de chemin de fer de Corbeil
 à Montargis.

M. Bevil demande que la question envisagée à la commission:

La loi de 1885, la loi de 1879, la loi de 1880 en ce qui concerne l'intérêt local,
 règlements et cahiers de charges types.

On va à Paris et chemin de fer de Corbeil à Montargis. M. Lalanne
 président de la commission rappelle qu'il a reçu ce dossier
 et président du Sénat et qu'il l'a transmis au rapporteur
 de la commission, M. Mequard.

M. Mequard rappelle l'affaire de travaux publics et renvoie le
 dossier à la commission.

M. Lalanne pense que les deux commissions n'ont émis en commun
 aucune proposition et qu'il a changé l'avis sur certains points; et malheureusement
 aucun n'a été accepté par les ingénieurs.

M. Mequard a complété son avis et l'a révisé par le
 conseil d'administration.

M. Pouchet & Carril ont sur eux un avis si favorable
qu'on questionne de former; le congrès de 1887 n'est plus
en exercice; elle est dévouée. Le vote du Sénat pendant
l'absence de la déclaration d'utilité publique.

M. B. & Vallé ont sur le question, qu'il y a une question
de compétence; le Sénat n'est pas délégué. Non facile absolu
et la 1^{re} commission peut encore être appelée si le Sénat
le gouvernement lui-même la commission aussi; il a fait étudier
la question et il est revenu devant la commission. Le congrès
de 1887 doit être révisé & nouveau.

M. Cassinot partage l'avis de M. B. & Vallé en ce qui concerne l'ancien
congrès. Dans l'avis signalé par M. P. & Carril; mais il est
à savoir le Sénat qui devrait intervenir. Le congrès de 1887
demande révisé mais le Sénat à renvoyer devant
le nouveau congrès, on ne s'oppose à l'ancien
M. Bérat voudrait qu'il soit voté de suite, l'ancien congrès
est complètement déposé au Sénat, ce n'est pas de suite sur
la question; si le Sénat a renvoyé à la commission, elle a vu
il aurait pu le faire dans 10 ans, et on ne pourrait pas s'en
faire l'avis; à l'ancien congrès.

M. Blavier voudrait renvoyer à l'ancien congrès car
elle a étudié; à fond la question.

M. Bérat demande renvoi au Sénat de suite.

M. Cassinot veut l'ancien congrès, sur l'avis; on peut
renvoyer au Sénat pour ce qui concerne. L'ancien

congrès. Sénat prononcé après avis de la Commission de la Guerre,
favorable à l'ancien congrès. Le Sénat actuel révisé au

contraire la loi de compétence de la déclaration d'utilité publique.

Le Congrès de 1887 a produit en 1887 et de 1887 pendant
la période, a pu servir de Sénat pour la déclaration de
guerre. Accepté.

Le congrès nommé M. Brossard pour examiner

Copie de deux de G. de Brie, a recueillir
de Charente

V. M. Brial pour examiner le projet de chemin
de fer formuler de Thaur.

L'assemblée

Le mardi 8 Avril 1889

Présence de M. Tercy

ont présents M. Tercy, Lalum, Meunier, Bets, Monn, Loubet,
Touche et Carret, Gandon, Bussard du Valley, et Verinow.

M. Brial donne connaissance de son rapport sur les déclarations
d'intérêt publiées de Charente par le journal de Thaur.

Le conseil a été avis sur rapport sur dépenses sur rapport f.

M. Bussard donne connaissance et connaissance de son rapport
sur M. Boulanger et de son rapport sur le chemin de fer de
Vity - G. François et Serouille.

Le conseil décide que le Ministre de Travaux publics sera entendu
et communiqué par le conseil.

M. de Verinow donne connaissance de son rapport sur les
travaux de G. de Cambis.

Adopté.

L'assemblée est levée à 2 heures.

L'Assemblée

Tercy

Notes de 19 Juin 1889.

Présence de M. le Colonel Meynard
Sont présents: M. Lohau, Lubet, Maynard, Doy, Hois
Béral, Brossel, de Verrière. M. Guy, Directeur de l'École
M. L. Doullémeur & ses deux dans les ouvrages sur arts,

- 1^o - Actuelle & avenir
- 2^o - Avantages militaires des armements de cas.
- 3^o - Brés opératives remonte de la chem. militaire.

Aspirant & un art, population insignifiante; elle n'a
même des réserves; mais elle l'a déjà

L'opération se fera beaucoup plus rapidement.
M. Lohau & M. Brossel. M. Gaillard a rapporté à la chambre
& ce fut

Le lycée de Nancy. C. Petit a mentionné une
pour explorer au point de vue militaire
Le tracé de la voie à 1/2 ramp, 10,008 m
de kilomètres, au 1/2 point au 1/2 de mètres et
qui a retenu de: on ne doit pas le tracer. A
même terrain & remonte dans 2 deux variantes.

M. Lohau se réfère à la séance et pense que
ce n'est pas fait, un ingénieur de la région a dit:
que le tracé allongé de 1/2 de km, un ingénieur à l'école
& M. Lohau a mentionné que ce n'est pas
de son intérêt; on fera des multiples
le tracé des points, on verra de détails
qu'il faut éviter. Le Comité militaire est sur
l'avis de maintenir le projet de gouvernement.

Le cas de débâcle de la cas en matière de ce qui
serait si l'on adoptait l'usage actuel.

M. Doullémeur, Directeur de l'École de l'artillerie, qui a
de l'avis de donner satisfaction aux art. 10 et 11, 12, 13, 14
et 15, mais la loi est inévitable.

M. G. Rindout. Sur le commerce de l'Inde et la navigation en
Inde et les colonies; il est convenu que M. Béal
est nommé rapporteur.

La séance est levée à 9 heures.

L. Prévost
Merrill

Séance du 27 Mai 1889.

Présidence de M. Krontz

Sont présents M. M. Krontz, Touche, Laniel, C. Meunier, Béal,
Brossard, Laloue, Loubet, Cocheux, Sicily, Monnier, et Vignier. Chaudon.

La séance est ouverte à 1 h 1/2.

M. Ferry est absent pour cause de maladie. M. Krontz préside
en l'absence.

M. Béal donne lecture d'un rapport sur deux chemins de
navigation. Le 1er, le Camargue, a pour objet l'établissement
de chemins de fer dans le Camargue.

M. Béal est autorisé à déposer son rapport.

M. Brossard donne lecture et rapport sur les lignes de Bédouin, de Chommes
et de V. by - Lermelle.

Approuvé; dépôt et rapport admis.

La séance est levée à 2 h 1/4.

L. Prévost

M. Merrill

Seance du 3 juillet 89
Presidence de M. Feray.

Mr. de Vermeil sur l'apposition de la signature
de Moyelle à l'arrêt l'abbaye.

Il est nommé rapporteur.

Le Bureau est levé à 2 heures
Le Président.

Le rapporteur
E. Feray

E. Feray

Seance du 9 juillet 1889
Presidence de M. Feray.

ont été présents

M. M. Feray, Tranché, Haut, Béril, Blaise, Brossier,
Laloux, Maury, D. de Mornie, Noble

Le Bureau a examiné deux projets de loi sur les mines & les carrières
de la Courmeille.

- M. le Directeur de chemins de fer a été nommé Président de la
Commission des chemins de fer de la France.

- M. Maury demande l'ajournement de toute décision sur le
projet de loi sur l'Orne & Brest. et la communication
de l'avis à tous les membres de la Commission. M. de Vermeil au nom de la Commission

Approuvé.
M. de Vermeil demande que les articles de la loi sur les mines & les carrières soient votés en un seul et même
texte et qu'il soit donné l'avis à tous les membres de la Commission. L'avis est donné.

Le Président

E. Feray

11

de suite pour que l'expédition prochaine ne soit perdue
M. Blavier voudrait la ligne de Drayquiem à Vries
Un an et le demande si l'on ne pourrait pas attendre
pour l'autre. Il semble que soit la partie du Viciis, ta.

Le ministre de la guerre qui se peut être été mal comprise
il considère la ligne de Drayem à Vries comme définitive.

Un chef d'état major général d'inspecteur de guerre,
au point de vue technique. Cette situation au point de vue
des transports techniques est relativement plus
meilleure que sous Louis XIV. La ligne de Drayem à
Vries n'aurait toute sa valeur que lorsqu'elle sera
complète. L'armée de Drayem à Vries est détachable
sans avoir le pouvoir de se y croiser. La ligne
de Drayem à Vries permettrait de défendre le val de
Gen d'ici à l'état en France. Probablement le val de
du Vici. Le général a trouvé la situation si grave qu'il
a écrit au ministre directement au ministre par
une lettre spéciale les difficultés auxquelles on se heurte
de la défense de la région de Vici.

Un ministre a écrit que le général Berger
après avoir visité les lieux a fait le voyage de Paris
pour demander la ligne de Drayem à Vries en entier.

M. Blavier demande pourquoi de l'avis que
cette ligne n'est pas encore terminée et pendant
on n'a pas procédé plus tôt.

Un ministre demande s'il y a un autre projet
pour la défense de l'Ande à sujet de la commission
qui l'examine par

Le chef d'état major général donne à l'état pour
la ligne complète de Drayem à Vries de 10 millions

Le ministre demande sur des conditions qui lui
permettent de dégager sa responsabilité devant le pays

M^r Loubet ~~fait~~ remarque que des projets de
 loi sont portés au jour par des commissions
 de fin de session.

Sur la demande de M^r Merion, le Ministre
 répète que le retard de vote au mois de Novembre
 fait perdre un

M^r Lachery regrette le retard sur les propositions
 de projet par le Ministre et plus particulièrement
 celui du Cravenc public. Mais il considère la
 vote comme nécessaire.

M^r Loubet croit que les résolutions de Ministre
 de la guerre ne sont pas ébranlés et retard.

M^r Croissant voit la bulgare de grande importance
 mais ne peut pas accepter l'union. ~~Il~~ ~~est~~ ~~ce~~ ~~qu'~~
 de M^r Audin. Peut-être ne se fera pas en
 moins de 3 ans. Il ne peut donc y avoir ni action
 après une résolution immédiate.

M^r de Villeneuve remarque que cette objection
 entrainerait le refus de tout travail. Les
 constructions de 1871 ne se feraient jamais instantanément.

M^r Fouché de Careil l'examine de près les
 renseignements donnés par le Ministre de l'Intérieur.
 L'état major. La question est la même pour les
 départements. On peut avoir contesté la
 vérité.

M^r Kalanin rappelle que des 1871 les membres de
 l'Assemblée Nationale. M^r Fouché de Careil dit la même
 chose.

M^r de Villeneuve demande l'ajournement par rapport
 la convention proposée et l'union. Il ne
 veut pas prendre cette responsabilité pour un
 signe non étendu comme celle de Cravenc.

a Vieux - Il va le reporter par votre demande
à l'étude - un certificat de décès.

Un certificat met aux voix la ligne de
Draguignan à Vieux.

Elle est adoptée à l'unanimité.

Ligne de Vieux à Digne par les pontons
Elle est adoptée par 7. contre 3.

Un de vos collègues et de moi-même rapportent
Ligne de Berck à Auzer - M. Brothard
et nous-même rapportent.

La séance est levée à 11 h 1/2
Le président

Le secrétaire

André Verminier

Séance du 12 Juillet 1889.

Présence de M. Nallet, Dupuy, D'azé.

Sont présents M. Nallet, Carrey, Landry, Brossier.

Chemin de fer à travers tout le territoire de Dompierre
sur - Beche. (Collin).

M. Cochet expose l'entreprise de l'établissement de Collin.
Le rapport est adopté et M. Cochet en autorise le
dépense.

Le Président

Séance du 9 Août.

La séance est ouverte à 1 heure 1/2

Sont présents M. Fray, Touché de Camet, Carrey,
Chauder, Paul Nallet, O. de Verléto, C. Verminier
Blanc.

M. Besson donne un rapport.

